

FORMATIONS MONTAGNE

FORMATIONS ADAPTÉES POUR LES SKIEURS

Le lycée agricole offre la possibilité de démarrer le cursus d'un diplôme Jeunesse et Sports (Brevet d'Etat moniteur de ski, Brevet d'Etat accompagnateur en moyenne montagne), tout en menant à terme la validation d'un diplôme d'enseignement général, technologique ou professionnel. Cette préparation spécifique aux examens des Brevets d'Etat d'Educateur Sportif de la montagne permet aux jeunes d'obtenir à terme une bi-qualification.

Ces formations sont une réponse aux réalités économiques de la région, notamment en zone de montagne, dont l'activité est, par nécessité, saisonnière.

La préparation au BEES 1^{er} degré ski alpin* est proposée aux formations :

- 2^{de} générale et technologique EATDD
- 2^{des} de professionnelles productions animales, productions végétales, nature-jardins-paysage-forêt
- Bac technologique STAV
- Bac PRO Agroéquipements
- Bac PRO CGEA

Le cycle 1^{ère}-Terminale est aménagé sur 3 ans au lieu de 2

- **B TSA ACSE, B TSA GDEA et Licence Pro VALPESMONT**

Préparation du probatoire du Brevet d'Etat Accompagnateur en Moyenne Montagne

- **B TSA Aménagements Paysagers en apprentissage**

Parcours aménagé pour les pluriactifs de la montagne (3 ans au lieu de 2)

* BEES 1^{er} degré : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré

RÉSEAU LYCÉES MONTAGNE

Lycée labellisé "lycée des métiers de la montagne"



SKIEURS DE HAUT NIVEAU



Ce cursus permet aux jeunes skieurs de haut niveau de préparer un **Bac technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)** tout en prenant en compte les exigences des entraînements et de la compétition.

Il est ouvert à toutes les disciplines : ski alpin, ski nordique, ski acrobatique, surf.

A l'issue d'une classe de 2^{de} Générale et Technologique, avec accord de la Fédération Française de Ski (FFS) et examen du dossier scolaire, la scolarité dure 3 ans au lieu de 2. Les critères sportifs sont disponibles auprès des comités de ski ou à la FFS.

Chaque année, la période de janvier à avril est réservée aux compétitions et entraînements.

Au 2nd trimestre, deux semaines de retour au lycée sont obligatoires (dates imposées par la FFS)

CONTACT : Jean-Luc GALAVIELLE

jean-luc.galavielle@educagri.fr



SKIEURS PREPARANT LE BREVET D'ETAT

"MONITEUR DE SKI ALPIN"

Cette formation permet aux jeunes désirant travailler en montagne d'acquérir une double compétence les préparant à la pluriactivité.

Reinach Formations prépare aux épreuves obligatoires, jusqu'à l'Unité de Formation technique, étape sportive sélective qui permet la poursuite du cursus pour l'obtention du diplôme.

Cette préparation est proposée aux formations :

- 2^{de} générale et technologique EATDD
- 2^{des} professionnelles Productions animales, Productions végétales, Nature - Jardins - Paysage - Forêt
- Bac Technologique STAV
- Bac Pro CGEA
- Bac Pro Agroéquipements

CONTACT : Freddy VALLET

freddy.vallet@educagri.fr

BREVET d'ETAT "MONITEUR DE SKI ALPIN"

EPREUVES OBLIGATOIRES	CONTENU OFFICIEL (Jeunesse et Sports)	LA FORMATION AU LYCEE AGRICOLE
TEST TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Slalom spécial chronométré • Performance inférieure ou égale au temps de base majoré de 20% (hommes) ou 25% (femmes) • Avoir 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation polyvalente en ski 1 et en ski 2. Entraînement slalom en ski 3 • Présentation à l'examen en ski 2 (si 17 ans) ou en ski 3
PREFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Formation théorique, technique et pédagogique • Stage de 15 jours • Examen : note technique, note pédagogique et note de stage • Etre titulaire de la formation aux premiers secours 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation spécifique suite à la réussite au test technique • Présentation à l'examen fin ski 2 ou ski 3
EURO TEST	<ul style="list-style-type: none"> • Slalom géant chronométré • Performance inférieure ou égale au temps de base majoré de 18% (hommes) ou 24% (femmes) • Avoir effectué le stage pédagogique de 20 jours en ESF 	<ul style="list-style-type: none"> • Entraînement spécifique en ski 3 ou en ski 4 • Présentation à l'examen en ski 3 ou en ski 4
UF TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Formation technique à l'Ecole Nationale de Ski de Chamonix • Examen technique : godille et descente libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation à l'UF technique en ski 4 si réussite à l'EURO TEST
1^{er} CYCLE	<ul style="list-style-type: none"> • 3 semaines de formation technique et pédagogique à l'ENSA de Chamonix • Examen en fin de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation effectuée après le lycée agricole
2^{ème} CYCLE	<ul style="list-style-type: none"> • 4 unités de formation en 5 semaines à l'ENSA (sécurité, cartographie, entraînement, pédagogie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation effectuée après le lycée agricole
3^{ème} CYCLE	<ul style="list-style-type: none"> • 3 unités de formation à l'ENSA en 3 semaines (technique, pédagogie, sécurité) • Avoir réussi la formation commune aux métiers sportifs • Avoir réalisé le stage pédagogique • Examen final délivrant le diplôme de moniteur de ski 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation effectuée après le lycée agricole • Formation commune métiers sportifs validée en ski 4

DURÉE TOTALE DU CURSUS MINIMUM : 4 ANS

SKI 1 : seconde générale et technologique

SKI 2 : 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année de première STAV

SKI 3 : 3^{ème} trimestre de première et 1^{er} trimestre de terminale

SKI 4 : 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de terminale